



**Pour du local au menu
des cantines
ON S'ENGAGE !**

Lancement d'une pétition citoyenne
en faveur d'une exception alimentaire



Travailler à un approvisionnement plus local et durable dans les cuisines de collectivité représente un enjeu majeur pour une transition de notre système alimentaire en Wallonie. En effet, plus de **200.000 repas chauds** y sont servis chaque jour.

À l'heure actuelle, en vertu des règles de libre-échange européen et du droit des marchés publics, qu'une cantine achète des carottes ou des fournitures de bureau, elle est soumise aux mêmes procédures : l'alimentation est en effet considérée comme une marchandise ordinaire, soumise uniquement à la loi du marché. Cela implique **qu'une crèche, une école, une maison de repos ou toute autre collectivité publique ne peut choisir librement l'origine géographique des aliments qu'elle souhaite proposer dans ses menus.**

En bref, il est strictement interdit à une cantine de privilégier des denrées alimentaires produites localement par nos agriculteurs, éleveurs ou transformateurs. La volonté de relocaliser notre alimentation et de retrouver une souveraineté sur nos choix alimentaires se trouve donc ainsi grandement freiné. Bien que certaines collectivités tentent malgré tout de s'adapter en contournant tant bien que mal ces obstacles, force est de constater **que le droit des marchés publics est inadapté à l'alimentation durable.**

Face à cette difficulté, l'objectif de l'exception alimentaire apparaît donc évident : **offrir à l'alimentation et à l'agriculture un régime spécifique au sein de la réglementation relative aux marchés publics.** Les collectivités pourraient alors choisir librement l'origine de leurs produits. Elles le feraient via des procédures simplifiées attirant ainsi davantage les producteurs locaux pour qui ces contrats seraient une sécurité pérenne en termes de débouchés, et particulièrement en cette période de crises.

À travers cette pétition, ouverte aux signatures dès le 29 juillet 2022, chacun est invité à s'engager pour reconnaître le caractère spécifique et vital de l'alimentation. **Chacun est invité à faire entendre sa voix** pour porter la question de l'exception alimentaire au niveau européen et ainsi permettre à nos cantines de se tourner plus facilement vers nos producteurs locaux.

Pour signer la pétition, rendez-vous sur le stand de **Manger Demain** (Hall 3.02a) ou sur le stand des **autres partenaires** porteurs de la démarche !



L'alimentation durable en Wallonie



Belgian Research Institute of Organic Agriculture and Agroforestry



La liste des partenaires est évolutive, consultez la sur www.mangerdemain.be/exception-alimentaire-wallonie/